Saint-Médard-sur-Ille	29 avril 2026
Délibération 2026-32	

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260429-202632-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23/04/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Laurie CHADEAU, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Marie-France HUNAULT, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND, Isabelle JARJAILLE.

Absents : Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Madame Magalie DUFOUR.

Secrétaire : Madame Magalie DUFOUR.

2026-32 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Après examen des demandes de subventions reçues en mairie au titre de l'année 2026 par la commission « Patrimoine, Culture, Association et Vie Participative », les résultats de cette étude sont présentés au conseil municipal qui est invité à se prononcer à leur sujet.

Subventions aux associations 2026		
Associations	**Demande**	**Avis de la commission**
Les Korrigans	1 200,00 €	Accord à l'unanimité
Les Poty chat	400,00 €	Accord à l'unanimité sous réserve de modification budgétaire
Comités de fêtes	2 800,00 €	Accord sous réserve de l'organisation de la fête communale
Héréditas Medardi	400,00 €	Accord à l'unanimité
Illet Basket Club	600,00 €	Accord à l'unanimité pour 250€
Poires et grelinettes	950,00 €	Accord pour 650€
Club de l'amitié	450,00 €	Accord à l'unanimité
AICA	700,00 €	Accord à l'unanimité
Saint Médard de France	500,00 €	Accord à l'unanimité
USEP	400,00 €	Accord à l'unanimité
Asphalte	1 100,00 €	Accord à l'unanimité pour 150€
Tennis de table	700,00 €	Accord à l'unanimité
Anciens combattant	300,00 €	Accord à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260429-202632-DE

Saint-Médard-sur-Ille	29 avril 2026
Délibération 2026-32	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** l'attribution des délibérations telle que :

Subventions aux associations 2026		
Associations	**Attribution**	**Vote**
Les Korrigans	1 200,00 €	Accord à l'unanimité
Les Poty chat	400,00 €	Accord à l'unanimité
Comités de fêtes	2 800,00 €	Accord à l'unanimité
Héréditas Medardi	400,00 €	Accord à l'unanimité (Mme DETOC ne prend pas part au vote)
Illet Basket Club	250,00 €	Accord à l'unanimité
Poires et grelinettes	650,00 €	Accord 14 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mme RENOUARD)
Club de l'amitié	450,00 €	Accord à l'unanimité
AICA	700,00 €	Accord à l'unanimité
Saint Médard de France	500,00 €	Accord à l'unanimité
USEP	400,00 €	Accord à l'unanimité
Asphalte	150,00 €	Accord à l'unanimité
Tennis de table	700,00 €	Accord à l'unanimité
Anciens combattant	300,00 €	Accord à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire
BOURGEAUX Yannick

MAIRIE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ★ 35 ★